



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2020

Présents : J-P.BAS, D.DEFAUT, A.DEJEUX, S.FUMEY, C.GAVIGNET, T.PIERRE, P.TACHE, S VUGRIC.

Excusée : E.MICHAUD.

Absent : J-M.LIEGEON.

Secrétaire de séance : J-P. BAS.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2019.

1 – –Etude des devis pour le renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie.

Après étude des 3 devis proposés, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de la société XEFI pour un montant de 1 002.43 euros HT, soit 1 202.92 euros TTC pour l'achat d'un HP EliteDesk 800 G5 version tour, d'un adaptateur Display port vers VGA et d'un Pack Office 2019.

Le matériel sera livré au SIDEDEC du Jura pour installation des logiciels et récupération des données actuelles.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer tout document afférant à ce dossier.

2 – Travaux sylvicoles.

Le Conseil Municipal étudie le devis proposé par l'ONF. Ce dernier ne retient que les travaux de cloisonnement d'exploitation et d'implantation d'un jalonnement sur la coupe 5 p. Les autres travaux proposés, sur la coupe 16 j, ne sont pas retenus.

Un nouveau devis mis à jour sera demandé à l'ONF pour signature.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

3 – Assiette 2020 pour les coupes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'assiette des coupes sur les parcelles 5 p, 17 r, 28 aj et 32 aj pour l'année 2020 et autorise le maire à signer tout document afférant à ce dossier.

4 – Tours de garde pour les Elections Municipales des 15 et 32 mars 2020.

Les tours se feront ainsi :

8h00 - 10h00	CREVOISIER Stéphane	PIERRE Thierry	DEFAUT Didier
10h00 - 12h00	FUMEY Sylvie	VUGRIC Stéphane	HORY Stéphanie
12h00 - 14h00	TACHE Patrice	GAVIGNET Christian	MOMET Valéry
14h00 - 16h00	BAS Jean-Pierre	DEJEUX Alain	FORAY Arnaud
16h00 - 18h00	MICHAUD Elisabeth	DEJEUX Alain	VACHET Jérémy

5 – Cartes Avantages Jeunes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire la gratuité des cartes avantages Jeunes pour les personnes de 0 à 30 ans, habitant la commune qui en feront la demande.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,
Alain DEJEUX.

